Image not found or type unknown

Contrat auxiliaire de vie non respecte

Par **Pennaneach laetitia**, le **25/11/2017** à **16:56**

Bonjour,..
Ma maman est à mon domicile, suite à une maladie neurodégénérative.elle à le droit à l intervention d une auxiliaire le midi et soir chaque jour car elle est gravement atteinte et à besoin de cette assistance. À plusieures reprises et notamment aujourd hui personne ne s est présente, j ai appelé à 13h40 la société ,ils ont dis qu ils allaient me rappeler(à chaque fois ainsi) et bien personne ne rappelé , personne ne est venu,... Je n' ai pas encore mis la main sur le contrat signé par ma mère,.. mais en cas d absence il peut s agit d me conséquences graves pour ma maman, au bout de plusieurs fois ,dois je aller poser une main courante? Me plaindre au près du conseil général ou de la préfecture qui donne leur aggmreement? Je sais bien que vous allez me répondre ,vous n avez qu à changer,..mais le souci vient d en haut de l administratif pas des salariees qui font leur maximum... Et s'il fallait changer , c est toute une vie(j ai des enfants en bas âges ,un travail,mon compagnon aussi, on fait un max) qui part en bazarr pendant des mois alors que c est déjà assez difficile comme ça d être aidant...ce que je voudrais savoir c est si j ai un recours? Car ils nous dénigrent et ne rappellent pas, n assume rien de leur faute,..bref je me sens démunie.merxi beaucoup

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés